

Plan info

Editorial



Une nouvelle année s'ouvre devant nous et, comme de coutume, c'est avec plaisir que nous faisons une rétrospective de l'année écoulée.

2013 restera une année difficile : les aléas climatiques nous ont tous marqués.

La pluviométrie inhabituelle, tout au long de l'année, a souvent mis à mal le moral des uns et des autres, couronnée le 23 octobre par de violents orages causant des dégâts importants ici et là.

Fin novembre, ce furent plus de 50 cm de neige lourde que nous avons du subir, provoquant d'immenses dégâts sur les arbres, les lignes électriques et téléphoniques. Ceci provoqua une coupure d'électricité du mercredi matin au samedi mi-journée et une coupure de téléphone pour une durée bien plus longue.

Croyez bien que les équipes mises en place ont travaillé jour et nuit afin de réparer. Mais, malheureusement, comme tous les petits villages du secteur, nous sommes en bout de lignes, et il faut réparer en premier en amont, pour ensuite être desservi.

Des lignes de 20 000.00 volts ont cédé et bien souvent les équipes ne pouvaient accéder en véhicule pour faire les travaux. Nous avons obtenu tardivement des groupes électrogènes car les dégâts causés étaient tellement lourds qu'EDF s'est vu dépassé par l'ampleur de la situation.

Toutes ces précisions pour dire que ces hommes ont vraiment fait de leur mieux.

Je me suis trouvé avec eux un soir, sur le terrain, à 1 heure du matin et le lendemain à 8 heures, ils étaient à nouveau sur le chantier.

Oui, et fort heureusement, ceci est exceptionnel !

Nous avons pour habitude de tourner un robinet et l'eau coule, d'appuyer sur un interrupteur et la lumière brille.

Soyons bien conscients que ceci est une chance et que ce soit pour l'eau comme pour l'électricité, tout cela est précieux : ne les gaspillons pas !

2013 a vu l'aboutissement de travaux très importants à PLAN.

L'assainissement que nous avons inauguré le 9 novembre, les travaux de l'Eglise aujourd'hui terminés ; reste l'aménagement extérieur à programmer.

Sur le plan administratif, une naissance a vu le jour le 1^{er} janvier 2014 :

BIEVRE ISERE COMMUNAUTE.

Issue de la fusion de deux communautés de communes, Bièvre Chambaran et Bièvre Liers.

Certaines personnes pourraient craindre de voir s'éloigner une administration locale. Dans la réalité, le problème est inverse, car il y aura davantage de services.

Entre les crèches, les médiathèques, les installations sportives, la possibilité de mettre en place une politique de transport, la prise de compétence eau et assainissement, tous ces services rapprochent la communauté de communes des citoyens, et permettent à tout un bassin de vie d'avoir un développement harmonieux.

C'est dans cette perspective que je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une année 2014 plus douce que 2013, pleine de réussite, de joie dans vos familles et une santé qui vous permette d'aller au bout de vos rêves.

Jean-Paul BERNARD

Maire

Dans ce numéro :

Editorial	1
L'école	2
Brûlage à l'air libre.	3
Poubelles, Nettoyons la nature	4
Finances.	5-6 7
Travaux clocher, église.	8-9
Assainissement	10
Inter âges, repas aînés, ADMR	11
Don du sang	12
Architecte conseil. Mal logement	13
ASPIT emploi, Etudiants étrangers	14- 15
Retraite, Etat civil	16

L'école

Pour l'année 2013/2014, 72 élèves sont inscrits au RPI.

24 élèves en classes maternelles avec Madame SIEFFERT, à ST PAUL D'IZEAUX

22 élèves à LA FORTERESSE avec Mesdames HELAY et TOMASI : 10 sont en CP, 7 en CE1 et 5 en CE2.

26 élèves à PLAN avec Madame BERNAL : 7 sont en CE2, 7 en CM1 et 12 en CM2.

Au cours de cette année scolaire, les enfants sont particulièrement sensibilisés à la nature et à l'écologie.

A ST PAUL d'IZEAUX, au cours d'une sortie mensuelle autour de l'école, les enfants observent leur environnement proche, les activités du village, l'architecture et le patrimoine. Une activité de jardinage et un élevage de petits poissons leur seront également proposés.

A LA FORTERESSE, les enfants guidés par LA FRAPNA, appréhendent la faune et la flore. Ils fabriqueront des nichoirs à oiseaux, des refuges à insectes afin de les observer, d'étudier le chant des oiseaux. L'installation d'un jardin pédagogique leur permettra de créer et d'observer un petit écosystème.

A PLAN, la classe participe au concours des écoles à énergie positive, avec l'AGEDEM. Le but est de réduire la consommation d'énergie à l'école, d'apprendre les gestes éco-citoyens pour préserver l'environnement.

En juin dernier, au cours de la Fête des écoles à LA FORTERESSE, des dictionnaires ont été remis aux 10 élèves de CM2 en partance pour le Collège.

Le Sou des écoles.

Il demeure actif et dynamique et permet de financer de nombreuses activités dans le cadre scolaire. Nous les remercions pour leur implication. Il nous propose, pour les mois à venir :

Le 1 février 2014, représentation théâtrale à LA FORTERESSE, avec la Compagnie de Théâtre d'IZEAUX.

Le 16 mars 2014, Loto à PLAN.

Le 5 mai 2014, Vente de fleurs

Le 8 mai 2014, participation à la Fête de Pentecôte à LA FORTERESSE.



La réforme des rythmes scolaires

L'application du retour à la semaine scolaire de 4 jours et demi est prévue à partir de la rentrée de septembre 2014. Les élèves auront école le mercredi matin. Les lundi, mardi, jeudi et vendredi, ils termineront leur travail scolaire, l'après-midi, 45 minutes avant l'heure de sortie habituelle. Ils seront alors pris en charge par les communes pour des activités périscolaires.

Des réunions de réflexion autour de l'organisation de ce temps périscolaire ont déjà eu lieu. Elles vont se poursuivre afin de proposer des activités variées aux enfants. C'est une charge supplémentaire qui incombe aux communes mais nous l'appréhendons dans un esprit positif, en ne perdant jamais de vue l'intérêt des enfants.

Le brûlage à l'air libre est interdit

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

> Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de **450 euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Quelques chiffres...



Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...*

... 5 900 km parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km pour une essence)

... 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul

... 70 à 920 trajets en moyenne pour rejoindre la déchèterie située à 20 km

*Source : Air Rhône-Alpes - 2012

En région Rhône-Alpes, **près de 18 %** de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes
Service Ressources Energie Milleux et Prévention des Pollutions, Unité Air Energie
69453 Lyon cedex 06
Tél. 04 26 28 60 00

Crédit photos : Chambéry métropole, Colin Laurent pour Chambéry métropole

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Le brûlage à l'air libre Une pratique polluante



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes



Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Le saviez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,
- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie,
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

... Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :



Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires...

Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

Le broyage des végétaux

Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par la collectivité.

La collecte au porte à porte

Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.

La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

La région Rhône-Alpes dispose d'un parc particulièrement fourni avec 445 installations à la disposition du public harmonieusement réparties sur la région.



Nature et environnement

POUBELLES

Près de la salle Gabriel MARTIN, le secteur poubelle pose problème.

En effet, trop d'incivilités sont à déplorer. Trop de bouteilles de bière ou autres sont posées à même le sol et non dans le bac à verres.

Les poubelles débordent trop souvent du fait que certaines personnes déposent leurs propres déchets dans ces containers. Nous vous rappelons que ces bacs sont réservés au restaurant et à la salle d'animation.

Chacun d'entre nous est desservi par un ramassage au porte à porte.

Nous vous demandons donc de stocker vos poubelles chez vous jusqu'au jour du ramassage.

Nous vous rappelons que dans les ordures ménagères, les cartons, le bois, le polystyrène ne doivent en aucun cas figurer parmi les déchets. Ils doivent être recyclés à la déchetterie.

Nous avons aussi à notre disposition des bacs de tri. Utilisons les !

Le bac vert pour le verre

Le bac jaunes pour les petits emballages

Le bac bleu pour les papiers et les journaux

Trop de verre, trop de petits emballages et trop de journaux et papiers se retrouvent dans les poubelles ménagères !

ATTENTION !!

Il est strictement INTERDIT de déposer les produits pharmaceutiques, les seringues et les radiographies dans les containers.

Ils doivent être emportés à la déchetterie.

Le ramassage des poubelles à un coût de plus en plus élevé et un effort important doit être fait si nous ne voulons pas arriver à des situations difficiles.

Nous comptons très sérieusement sur le civisme de tous et de chacun.



OPERATION « NETTOYONS LA NATURE »

Programmée le samedi 20 avril 2013, le mauvais temps n'a pas permis de rassembler suffisamment de personnes pour réaliser cette opération.

Tous attachés à la propreté de notre village et des alentours, ne nous privons pas d'un geste éco-citoyen tout au long de l'année.

Les finances

Compte administratif 2013	Budget Principal	Prévu
Recettes de fonctionnement		241.980,17 €
Dépenses de Fonctionnement		179.279,81 €
Résultat		62.700,36 €
Recettes d'investissement		208.657,98 €
Dépenses d'investissement		270.662,68 €
Résultat		-62.004,70 €

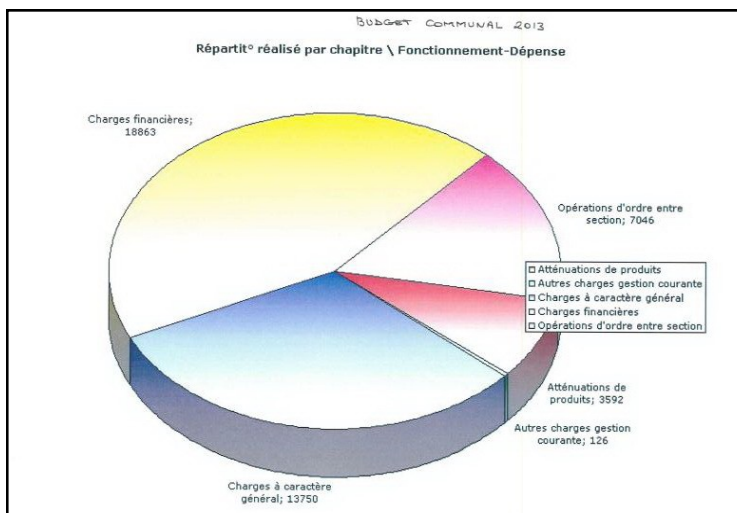
Compte administratif 2013	Eau	Réalisé
Recettes d'exploitation		43.172,15 €
Dépenses d'exploitation		43.376,44€
Résultat		-204,29€
Recettes d'investissement		600.745,70€
Dépenses d'investissement		281.434,16€
Résultat		319.311,54€

Nota : Les comptes administratifs eau et budget principal sont en négatif et seront rééquilibrés avec les subventions 2013.

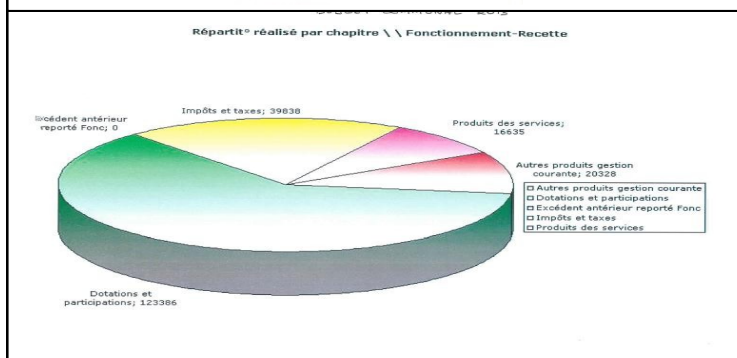
Taxes	Taux 2012	Taux 2013
Taxe d'habitation	10,59 %	10,59 %
Foncier bâti	12,41 %	12,41 %
Foncier non bâti	33,92 %	33,92 %

Les finances

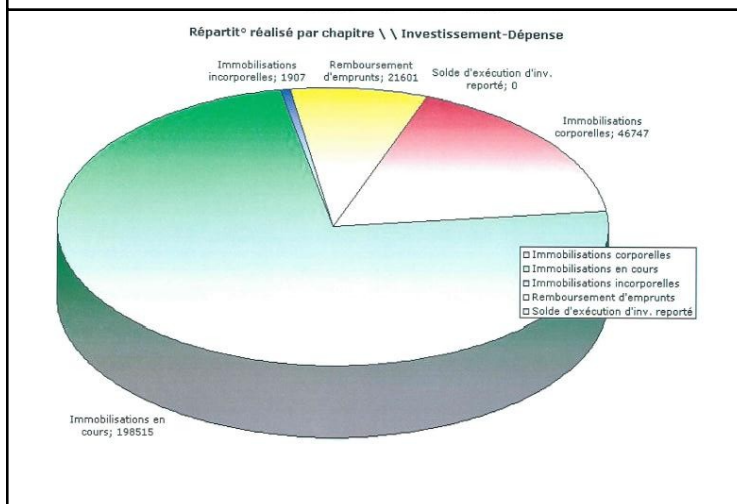
Budget Communal 2013 Fonctionnement Dépense.



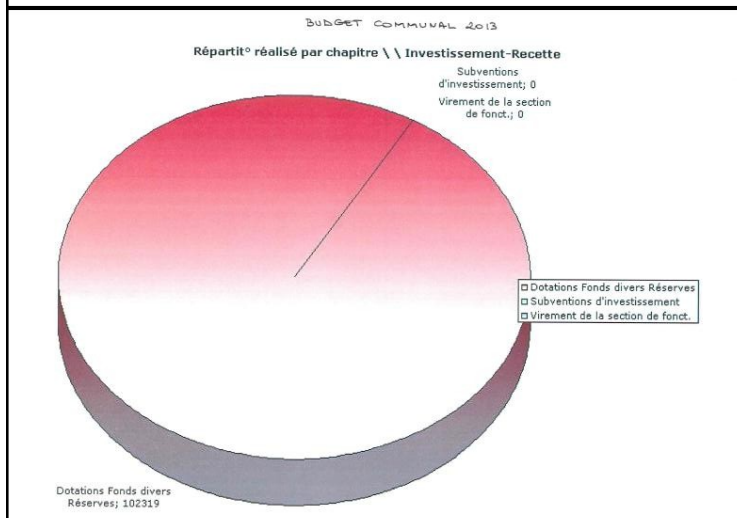
Budget Communal 2013 Fonctionnement Recette.



Budget communal 2013 Investissement Dépense.

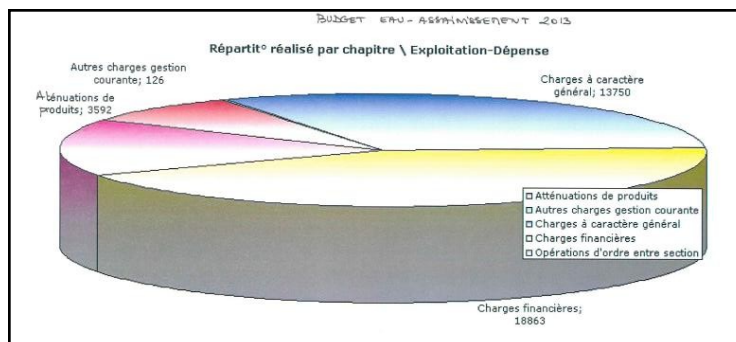


Budget communal 2013 Investissement Recette.

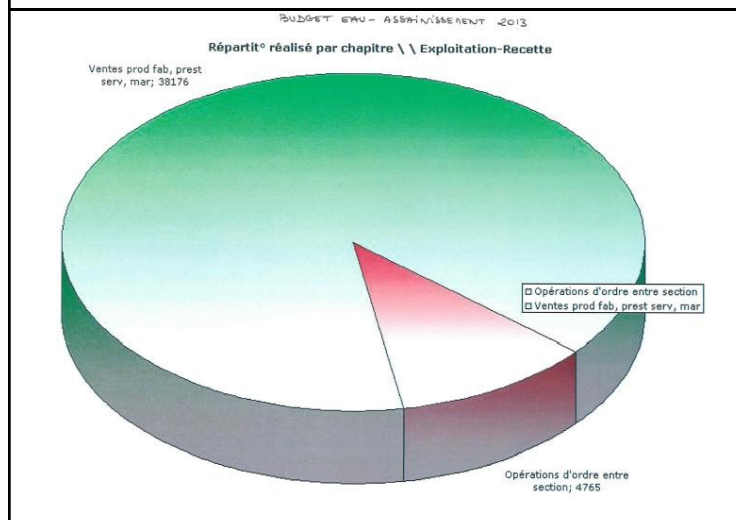


Les finances

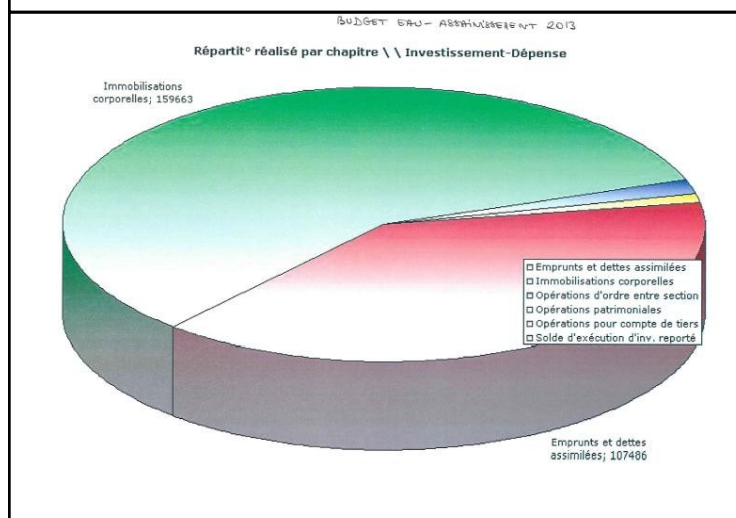
**Budget Eau
Assainissement 2013
Exploitation
Dépense.**



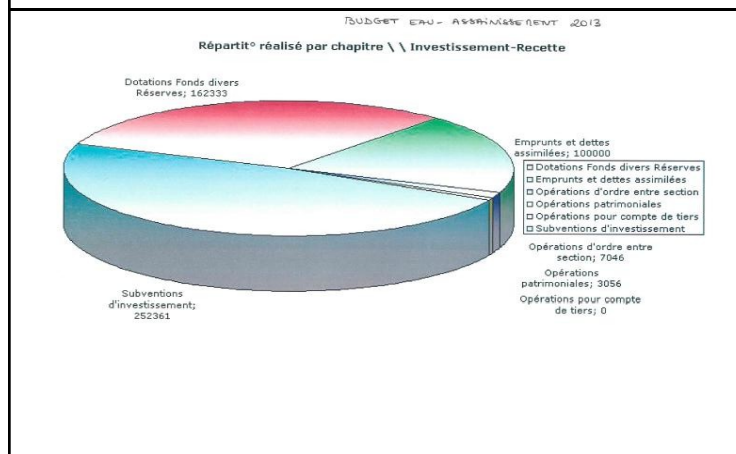
**Budget Eau
Assainissement 2013
Exploitation
Recette.**



**Budget 2013 : Eau
Investissement :
Dépenses.**



**Budget 2013 : Eau
Investissement :
Recettes.**



Urbanisme et bâtiments communaux

TRAVAUX DU CLOCHER ET DE L'ÉGLISE

C'est par une belle matinée ensoleillée que les habitants de Plan et des alentours sont venus nombreux pour assister au remplacement du clocher de l'église.

Mercredi 12 juin 2013, les charpentiers de l'entreprise ANNEQUIN de St Blaise du Buis ont enlevé l'ancien clocher pour le remplacer par un nouveau qu'ils avaient fabriqué à terre.

Une grue a déposé en premier le nouveau beffroi dans lequel ils avaient intégré une pièce unique de bois sculptée en forme de tête de lion ainsi qu'une pièce de monnaie marquée 2013. Puis ils ont fixé la cloche et enfin le toit du clocher a été déposé par-dessus.

Plusieurs semaines de travaux de rénovation de façade ont été effectuées et un grand nettoyage de l'intérieur de l'église a été pris en charge par la paroisse.

Les habitants de Plan peuvent de nouveau entendre la cloche de l'église sonner.



Urbanisme et bâtiments communaux



Urbanisme et bâtiments communaux

Assainissement

Aujourd'hui, les stations d'assainissement, filtre à roseaux et filtre à sable fonctionnent normalement. Malgré tout, les orages du 23 octobre vont nous obliger à faire quelques modifications afin de protéger davantage ces ouvrages.

La plupart des habitations sont reliées à ce que l'on appelle communément « tout à l'égout ».

ATTENTION !

Ceci ne veut pas dire que tout déchet peut partir à l'égout.

Malgré les publicités que l'on peut entendre ici ou là, les lingettes, les serviettes hygiéniques, ou toute substance autre que les produits ménagers ne doivent pas être mis dans les toilettes, mais dans les poubelles d'ordures ménagères.

Tous ces produits se retrouvent bloqués dans le dégrilleur et nous sommes obligés de les retirer.

Merci de votre compréhension.



Informations diverses

APRES-MIDI INTER-AGES

C'est avec plaisir que les personnes disponibles se retrouvent le mardi après-midi, tous les 15 jours hors vacances scolaires. Ce sont bien sûr les retraités les plus fidèles mais chaque personne du village, si elle le souhaite, si elle a un peu de temps, peut venir se joindre à nous, ponctuellement ou régulièrement, pour partager ce moment chaleureux.

Repas des aînés

Le dimanche 17 mars 2013, les aînés, accueillis par l'équipe du CCAS, se sont retrouvés à la Salle Gabriel MARTIN pour partager leur repas annuel. Ils se sont installés autour d'une table joliment décorée grâce à la collaboration des participants aux après-midi inter-âges (confection de nombreux petits hérissons en papier et de menus colorés). Le traiteur, Monsieur REY, a régalé nos papilles. L'animation a été assurée avec grand talent par Laurent BERGER, Isabelle CHEVALIER et André BOURILLON avec les magnifiques chansons de BREL, BARBARA et BRASSENS. Les participants ont ensuite pris le relais et l'après-midi s'est terminé en chansons et dans la bonne humeur. Merci à tous pour avoir contribué à rendre cette journée si agréable.

ADMR

Notre Association intervient sur les communes de Plan et Sillans.

Nous vous aidons à remplir les formulaires auprès du Conseil Général ou de vos différentes caisses de retraite, afin que vous puissiez obtenir des aides.

Nos Aides à domicile sont disponibles selon vos besoins pour faire du ménage, repassage, repas, courses. Vous sortez de maternité, vous êtes fatiguée ou un des deux parents est malade, sur votre demande nous pouvons également intervenir.

Vous prenez de l'âge, vous vivez seuls, vous vous sentez isolés, vous avez besoin de parler et vous avez peur de tomber, pour rester le plus longtemps possible chez vous, nous pouvons vous installer la téléassistance. Vous serez reliés 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 à une interlocutrice qui sera à votre écoute, fera intervenir les personnes désignées par vos soins pour vous assister ou appeler les secours en cas d'urgence.

L'Association ADMR est toujours présente pour vous écouter, vous aider, ou vous donner un coup de main.



intervenir à plein tarif en sachant que vous avez droit à une réduction de 50 % sur le règlement de vos impôts. Notre bureau situé au 313, rue de la République est ouvert pour vous accueillir le mercredi de 14 h. à 18 heures et le vendredi de 15h à 18h.

Pour nous joindre vous pouvez nous appeler pendant les permanences au : 09.63.00.12.77

En dehors de ces horaires et si ce n'est pas urgent, merci de laisser un message en donnant vos coordonnées, N° de téléphone et la raison de votre appel. Dès que nous aurons entendu votre message, nous vous rappellerons.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez appeler au : 06.30.91.80.10.

Informations diverses

LE DON DU SANG

A quoi ça sert ?

Il n'existe pas, aujourd'hui, de produit de substitution au sang humain.

Chaque année, 500.000 personnes ont besoin d'une transfusion sanguine pour combattre leur maladie : leucémies, maladies de la moelle osseuse, cancers, hémorragies graves...

Qui peut donner ?

Vous pouvez donner votre sang si :

- vous avez entre 18 et 70 ans,
- vous êtes en bonne santé,
- votre poids est au moins égal à 50kg.

Pour un premier don, vous devez vous munir d'une pièce d'identité.

Toute personne est la bienvenue au don du sang sous réserve des contraintes liées à la sécurité des donneurs et des patients.

C'est pourquoi, avant chaque don, un entretien confidentiel est réalisé par un médecin de l'EFS. Pour toute question médicale, n'hésitez pas à contacter un médecin de l'EFS du site le plus proche de chez vous.

Il est recommandé de ne pas venir à jeun.



Comment ça se passe ?

Prenez 1 h pour sauver des vies !

les 4 étapes du don

> 1 l'inscription

L'équipe de l'EFS vous inscrit et vous remet le questionnaire pré-don afin de préparer l'entretien médical obligatoire.

> 2 l'entretien médical

Avant chaque don, vous rencontrez un médecin de l'EFS qui réalise un entretien confidentiel afin de vérifier votre aptitude au don dans le respect de la sécurité du donneur et du receveur.

> 3 le prélèvement

Votre sang est prélevé par une infirmière de l'EFS spécialement qualifiée. Réalisé avec un matériel stérile et à usage unique, le prélèvement dure environ 10 minutes et permet de recueillir environ 450 ml de votre sang.

> 4 le temps du repos et de la collation

Moment convivial, une collation vous est offerte à la fois pour vous remercier et pour vous permettre de vous reposer après votre don.

La fréquence des dons

4 fois par an pour les femmes et 6 fois par an pour les hommes.

Savez-vous que 1000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en Rhône-Alpes ?

Les malades comptent sur vous !



**La prochaine collecte à PLAN
aura lieu salle Gabriel Martin**

(Se référer à l'invitation de l'Association)

Informations diverses

Architecte conseil.

M. Philippe AMETTE, Architecte conseil sur le secteur du Pays de Chambaran est remplacé par M. Brice MONFROY. En cas de projet d'urbanisme et pour le rencontrer, des permanences sont proposées aux habitants et ont été réorganisées de la façon suivante:

Le 1^{er} vendredi du mois pour les communes du secteur est (ex Bièvre Toutes Aures)

Le 4^{ème} vendredi du mois pour les communes du secteur ouest (ex Pays de Chambaran)

Dans certaines conditions (jour férié, surplus d'activité, congés...) une permanence « flottante » pourra être instaurée ponctuellement le 3^{ème} vendredi du mois à l'échelle de tout le territoire.

Les prises de rendez-vous sont gérées de façon centralisée par la CCBC, à l'accueil de St Etienne de St Geoirs et au 04 76 93 51 46.

Pour rappel, l'architecte conseiller rencontre les habitants devant la mairie de la commune concernée puis se rend sur le terrain du projet pour leur apporter un conseil technique gratuit.

Les habitants (et porteurs de projet) peuvent bénéficier de ce service et la rencontre de l'architecte avant la dépose du permis de construire permet un avis souvent porteur de quelques améliorations au projet et parfois même permet de réaliser des économies par de meilleurs choix de conception.

Des aides pour « Sortir du mal-logement »

Vous habitez un logement qui manque vraiment de confort ? Savez-vous que vous pouvez obtenir des aides pour réaliser des travaux ?

Le Conseil général de l'Isère avec l'Anah (Agence nationale pour l'habitat), l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), la CAF (Caisse d'allocations familiales) et CARS (Agence régionale de santé) lance un dispositif de lutte contre le mal-logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé.

En Isère, environ 30 000 logements seraient sans confort, voire dangereux. Ces logements sont le plus souvent occupés par des ménages qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui ne savent pas à qui s'adresser.

Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

1°) Votre logement est dangereux, il ne vous protège pas des accidents et des intoxications. Par exemple : vous risquez de chuter dans les escaliers ; l'installation électrique est dangereuse (fils électriques apparents)...

2°) Votre logement n'est pas étanche, il ne vous protège pas de l'extérieur.

Par exemple : la toiture est en mauvaise état ; les fenêtres laissent entrer l'air et la pluie ; les murs présentent des traces d'humidité...

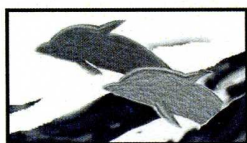
3°) Votre logement n'est pas assez chauffé, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas ; vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer ; vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez pas payer vos factures...

4°) Votre logement ne permet pas une hygiène correcte, vous n'avez pas d'eau potable ; pas d'eau chaude ; il n'y a pas de séparation entre les wc et la cuisine...

Que faire si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au numéro vert : **0800 300 163** (appel gratuit depuis un fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.

Informations diverses



ASPIT EMPLOI

Un service de proximité dans votre commune

Vous recherchez de la main d'œuvre ?

ASPIT Emploi, agréé par les services de l'état depuis 1996 met à votre disposition des salariés. Nous pouvons intervenir pour des activités régulières, des tâches ponctuelles, un surcroît d'activité, des travaux saisonniers, des remplacements divers. . .

Pour quels types d'emplois ?

- ménage, repassage, préparation de repas, jardinage, ramassage de feuilles, déneigement, rangement de bois. . .
- Petit bricolage, travaux administratifs, agents de nettoyage, employés du bâtiment, opérateurs de production. . .

Pour quels types de clients ?

- particuliers, collectivités locales, associations, agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, entreprises.

- Prise en charge de toutes les formalités administratives (contrat de travail, déclaration d'embauche, salaire, facturation. . .)

- Recrutement, présentation et suivi du salarié assurés par l'association,

- Vous devez fournir au salarié les matériaux et l'outillage nécessaire à l'accomplissement des tâches fixées par le contrat de mise à disposition.

Vous rechercher un emploi ?

Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi depuis + un an et ou bénéficiaire des minimales sociales. Travailleur handicapé, jeune de - de 26 ans sorti du système scolaire depuis + de 6 mois et majeur. Agé de + de 50 ans. Femme seule avec enfants. . .

Nous pouvons vous proposer un emploi dans les secteurs d'activités précités. Pour cela, nous souhaitons vous rencontrer afin de mieux vous connaître (compétences, formation, capacités personnelles. . .).

Des permanences sont organisées près de votre domicile contactez nous à :

**ZAC Air Parc
Place Bièvres Toutes Aures
Bat. MERMOZ
38590 St Etienne de St Geoirs
Tel : 04 76 31 52 40**



Jeunes lycéens étrangers

Cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Juliana, jeune brésilienne âgée de 16 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2014 pour un semestre. Elle aime le vélo et la photographie. Meileen est néo-zélandaise et passionnée par la musique. Elle fait partie d'un orchestre et pratique le badminton. Elle arrivera le 29 Août pour un séjour de 3 mois. Elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux

Laurence Lathoud / Grenoble

04.76.51.33.84/ 06.86.41.37.63

Bureau Coordinateur CEI

02.99.20.06.14

Informations diverses

BONNE RETRAITE HUBERT !

Depuis de très nombreuses années, tu donnes de ton temps à la commune. Tu as toujours accompli le travail qui t'était confié avec beaucoup de discrétion mais avec efficacité et conscience ; ceci, toujours dans l'intérêt de la collectivité.

C'est avec une certaine émotion que nous tenons à te dire un grand merci.

L'heure de la retraite à sonné !

Profite de ce temps pour t'adonner à tes loisirs !

Bloc Notes

Horaires d'ouverture au public de la mairie 375 rue Jean Bernard 38590 PLAN

Les lundis de 9h à 11h.

Mercredi de 8h30 à 11h30

Vendredi de 8h30 à 12h

Tel : 04.76.65.59.31

Fax : 04.76.93.37.40 .

Mel : plan.38590@wanadoo.fr

ETAT CIVIL

Naissances :

Le 17/01/2013 à VOIRON, Enzo MEYNIER enfant de Johan MEYNIER et de Sabine BAUMONT

Mariage :

Néant

Décès :

Le 11/03/2013 à Rives : Madame Suzanne MICHEL-GORDAZ

Le 26/11/2013 à Virieu : Madame Christiane ORCEL épouse GIROUD